



Cérémonie de signature du  
GIS "Centre d'excellence Jean  
Monnet de Rennes"

# Dossier de presse

Jeudi 25 juin 2015

Contact presse :

Hélène Rannou-Boucher

helene.rannou@univ-rennes1.fr | 02 23 23 76 67





# Programme

**10h30:** Leçon inaugurale prononcée sur “La solidarité européenne à l’époque de la crise ukrainienne” à la Faculté des Sciences économiques par Madame le Professeur Isabelle Bosse-Platière , lauréate d'une Chaire européenne Jean Monnet en 2014 .

**11h30 :** Signature de la convention du Groupement d'intérêt scientifique à l'Espace Jean Raux

**12h :** Un cocktail sera servi à l'issue de la signature à l'Espace Jean Raux.

# Communiqué de presse

Le Centre d'excellence Jean Monnet de Rennes devient un Groupement d'intérêt scientifique (GIS) le 25 juin 2015 et officialise quatre nouveaux partenariats. Plateforme de réflexion sur les questions européennes, le centre initie une importante synergie entre tous ses acteurs.

Plateforme de réflexion sur les questions européennes, le Centre d'excellence Jean Monnet de Rennes (CEJM) permet la collaboration et l'échange entre des Chaires Jean Monnet, des enseignants et chercheurs de l'Université de Rennes 1, de l'Université Rennes 2, de l'ENS Rennes et de Télécom Bretagne.

## *Le CEJM étend son rayonnement au niveau régional*

En évoluant en Groupement d'intérêt scientifique (GIS), le CEJM accueille quatre nouveaux partenaires :

- Agrocampus Ouest,
- Sciences Po Rennes,
- les écoles militaires de Saint Cyr Coëtquidan qui ont obtenu une chaire européenne Jean Monnet en histoire,
- l'Ecole des hautes études de la santé publique (EHESP), lauréate d'un module Jean Monnet en 2014.



La signature de la convention du GIS Centre d'excellence Jean Monnet de Rennes a lieu le 25 juin 2015 à l'Espace Jean Raux, en présence de nombreuses personnalités du monde universitaire. Elle sera précédée d'une leçon inaugurale, ouverte à tous, sur « la solidarité européenne à l'époque de la crise ukrainienne » par Isabelle Bosse-Platière, professeure de droit public à l'Université de Rennes 1 et lauréate d'une Chaire européenne Jean Monnet en 2014 (10h30 - amphi 3 - Faculté des Sciences économiques).

## *Le CEJM, une plateforme de renommée internationale*

Trois fois labellisé par la Commission européenne entre 1998 et 2011, le CEJM est aujourd'hui dirigé par Danielle Charles-Le Bihan, professeur à l'Université Rennes 2.

Le centre fédère :

- 9 chaires européennes Jean Monnet (poste d'enseignement avec comme spécialisation les études sur l'intégration européenne),
- 7 laboratoires dont 6 unités mixtes de recherche,
- et près de 80 chercheurs et enseignants-chercheurs dans le secteur des sciences humaines et sociales (en droit, économie, géographie-aménagement, histoire, science politique...).



Le GIS, centré sur l'objet « Europe », permettra de dynamiser une synergie autour de thèmes de recherche fédérateurs et interdisciplinaires entre l'ensemble de ces acteurs.

# Le Centre d'excellence Jean Monnet de Rennes

Le CEJM figure parmi les centres pionniers mis en place par la Commission européenne afin de permettre l'émergence de pôles scientifiques de recherches multidisciplinaires sur l'Europe. Il a été créé dès la mise en place des Centres d'excellence Jean Monnet par la Commission dans le cadre de l'Action Jean Monnet en 1998 à l'initiative du Professeur Jean Raux.

L'université de Rennes 1 a une longue tradition de recherche et d'enseignement en droit européen. Dès le début des années 1960, pour la première fois en France, est mis en place à Rennes un enseignement de droit européen à l'initiative du Professeur Pierre-Henri Teitgen. En 1962-1963 : Jean Raux, alors doctorant et assistant à la Faculté de droit de Rennes, dispense un cours sur les organisations européennes où il met en lumière l'importance des Communautés européennes. En 1964, Jean Raux, devenu chargé de cours, crée un cours sur les « Relations extérieures des Communautés européennes » dans le cadre du DES de Droit public et met en place le Centre de documentation et de recherches européennes qui deviendra le Centre de recherches européennes de Rennes. Ce Centre a déjà pour mission de recevoir la documentation officielle des Communautés européennes et de la mettre à la disposition des chercheurs et du public. La même année, Jean Raux obtient son doctorat d'Etat sur « les relations extérieures de la Communauté économique européenne », thèse pour laquelle il obtiendra le prix de thèse de la faculté et sera lauréat d'une bourse des Communautés Européennes.

## Jean Raux, "père fondateur" du Centre Jean Monnet

Maître assistant de 1967 à 1971, Jean Raux devient Maître de conférences en 1972 et Professeur en 1976. Le CEDRE, aujourd'hui équipe de l'Institut de l'Ouest Droit et Europe est associé au CNRS en 1981. Véritable « Père fondateur » d'une Ecole rennaise de droit communautaire qui a une notoriété internationale, le Professeur Raux, pédagogue, disponible et accessible, a formé des générations d'étudiants. Ces derniers occupent aujourd'hui de hautes fonctions dans les institutions locales, nationales et européennes, dans les instances universitaires, les cabinets d'avocats ou les entreprises. En 1971, il a créé le Diplôme d'études supérieures de Droit public européen qui deviendra le Diplôme d'études approfondies de droit européen puis DEA de droit communautaire en 1980, dorénavant intitulé « Master droit de l'Union européenne et droit de l'OMC ». Il dirigera ce diplôme jusqu'en 1995 avant d'en confier la direction à Joël Lebullenger. Adjoint au maire de Rennes, délégué aux relations internationales et aux affaires européennes de 1983 à 1995, il deviendra en 1992 professeur de classe exceptionnelle et obtiendra la même année une des premières Chaires européennes Jean Monnet attribuées en France. En 1993, il confie la direction du CEDRE au Professeur Catherine Flaesch-Mougin avant de créer en 1998 le Pôle Jean Monnet au sein de l'université de Rennes 1.

Ce Centre ne va cesser de monter en puissance pour devenir un centre interétablissement et effectivement pluridisciplinaire (droit, économie, histoire, géographie-aménagement, science politique).

En 2005, labellisé une deuxième fois par la Commission sous l'appellation de « Centre d'excellence Jean Monnet », le CEJM devient un Centre interétablissement réunissant les deux universités de Rennes, ainsi que l'ENS-Cachan Antenne de Bretagne à partir 2008 et Télécom Bretagne depuis 2011. Sous la direction de Catherine Flaesch-Mougin, à qui le prix Jean Monnet a été décerné en 2009, le Centre, qui sera labellisé pour la 3ème fois par la Commission en 2011, a acquis une forte renommée internationale.

Il est aujourd'hui installé dans l'« Espace Jean Raux », inauguré le 25 juin 2013, qui permet de donner une meilleure visibilité à ses activités déjà connues des Rennais grâce au succès des « Rendez-vous d'Europe ». Le Centre d'excellence Jean Monnet de Rennes est depuis cette date dirigé par Danielle Charles-Le Bihan, Professeur à l'Université Rennes 2 et Chaire européenne Jean Monnet.

Il fédère aujourd'hui :

- 9 chaires européennes Jean Monnet (poste d'enseignement et de recherche avec comme spécialisation les études sur l'intégration européenne),
- 7 laboratoires dont 6 unités mixtes de recherche,
- et près de 80 chercheurs et enseignants-chercheurs dans le secteur des sciences humaines et sociales (en droit, économie, géographie-aménagement, histoire, science politique...).

Le GIS, centré sur l'objet « Europe », permettra de dynamiser une synergie autour de thèmes de recherche fédérateurs et interdisciplinaires entre l'ensemble de ces acteurs. Le Centre a élaboré en mars 2015 un programme de recherche qui vise à éclairer les crises que connaît l'UE en s'interrogeant sur « L'Union européenne et les transitions du 21<sup>ème</sup> siècle ». 4 axes ont été identifiés pour la programmation 2015-2018 : UE et gouvernance de l'économie mondiale ; UE et dynamiques sociales, environnementales et territoriales ; UE et transitions numériques ; UE et mutations des menaces contre la paix et la sécurité.